

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Strasbourg, le 7 juillet 2021

Tirer les leçons de la crise sanitaire : pour le renforcement d'une Europe de la santé résiliente et solidaire

Conclusions de la mission d'information sur la coordination par l'Union européenne des mesures nationales de gestion de la crise sanitaire

Thierry Michels, député du Bas-Rhin – Marietta Karamanli, député de la Sarthe

« *L'Europe se fera dans les crises et elle sera la somme des solutions apportées à ces crises* ». Cette phrase, rédigée en 1976 de la main de Jean Monnet dans ses *Mémoires*, prend tout son sens au regard de la réaction de l'Union européenne face à la crise sanitaire Covid-19.

La coordination par l'Union européenne des mesures nationales de gestion de la Covid-19 est l'objet de la mission d'information que mène depuis plus de 5 mois la députée Marietta Karamanli et le député Thierry Michels. Plus de 28 auditions et 5 tables rondes, dont une spécifique relative à la coopération transfrontalière en période de crise dans la région Grand Est, ont permis de retracer la mise en œuvre de la coopération européenne face à l'ampleur inédite de la pandémie Covid-19 et de tirer les leçons des bonnes pratiques comme des difficultés rencontrées dans la gestion de la crise. Les conclusions de ce travail de longue haleine sont présentées aujourd'hui à l'Assemblée nationale et prennent la forme d'un Rapport d'information et d'une Proposition de Résolution Européenne.

Si la crise a révélé des insuffisances qui doivent et peuvent être corrigées, dont l'exemple symbolique est bien celui de l'impuissance de l'UE face au traumatisme de la fermeture de la frontière franco-allemande au printemps 2020, les députés soulignent que la réaction de l'UE face à la pandémie a été à l'origine d'initiatives multiples sans précédents conçues et appliquées en un temps record. La stratégie d'acquisition commune de vaccins par l'UE, qui, bien que fortement contestée à ses débuts pour sa lenteur supposée, a permis d'administrer plus de 376 millions de doses dans l'UE et place l'Union Européenne au premier plan des ensembles géopolitiques avec plus de 62 % de la population adulte ayant reçu une première dose au 5 juillet 2021.

Dès lors, Thierry Michels plaide le renforcement de l'Europe de la santé articulée autour des priorités suivantes :

- Mener une évaluation exhaustive dans une approche *bottom up* pour faire ressortir les bonnes pratiques développées durant la crise. Cette évaluation doit permettre la **création de plans de préparation aux crises spécifiques aux zones transfrontalières qui seraient pensés et mis en œuvre à l'échelle pertinente pour chaque territoire**. Député d'une circonscription

Thierry Michels Député du Bas-Rhin

Contact presse : thierry.michels@thierrymichels.fr / Chloé Bannier 06 47 15 38 30

transfrontalière, Thierry Michels sait combien il est important de limiter les entraves aux échanges quotidiens dans les bassins de vie et de travail transfrontalier ;

- **Soutenir la compétitivité, l'innovation et la résilience de la recherche et de l'industrie européenne dans le domaine de la santé** et, améliorer la préparation et la réaction aux crises en renforçant la sécurité des approvisionnements des médicaments et dispositifs médicaux indispensables ;
- **S'emparer de la Conférence sur l'avenir de l'Europe** pour réfléchir à une éventuelle modification des traités nécessaire au développement de l'Europe de la santé. Strasbourg, capitale de l'Europe, dans son rayonnement démocratique et ses valeurs semble tout indiquée pour incarner ce grand exercice de consultation citoyenne pour bâtir l'Europe de demain ;

Le député Michels appelle donc le gouvernement français à s'appuyer sur les recommandations de la Proposition de Résolution Européenne pour faire du renforcement de l'Europe de la santé une thématique centrale de la Conférence sur l'avenir de l'Europe et une des priorités de la Présidence française du Conseil de l'Union européenne du 1er semestre 2022.